

# LE DOSSIER DU JOUR | EN ISÈRE

plusieurs événements sont prévus dans la région pour sensibiliser un public le plus large possible

# prévenir le suicide

## Il s'appelait Fabrice...

En 2002, Marie-Claude Desmoulins a perdu Fabrice, son troisième fils.

Fabrice avait 15 ans, il allait au collège. Un jour d'avril, il a décidé de mettre fin à ses jours. Et il y est arrivé...

À la veille des Journées de prévention du suicide, sa maman a dit « oui » pour nous en parler. Elle qui œuvre désormais au sein de plusieurs associations, "Jonathan Pierres Vivantes" qui accueille les parents endeuillés, Etavidado qui lutte contre le mal-être adolescent et le Collectif isérois pour la prévention du suicide. Elle qui croit en la parole qui sauve.

### « Il a cru qu'il était seul face à son problème »

« Il n'y a jamais une seule cause au suicide. Mais je peux vous raconter la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, car je la connais. Au moment de son entrée en classe de 3<sup>e</sup>, Fabrice a brusquement changé d'amis. Ceux du collège, les vrais, il s'en est éloigné pour côtoyer des plus grands qu'il croisait au village. À l'époque, on habitait dans les Ardennes. Je me souviens qu'on lui avait dit qu'on s'inquiétait un peu de ses nouvelles fréquentations, toutes âgées de 18 à 20 ans. Il nous répondait : "T'inquiète, je gère"... Or, justement, il n'a pas géré. »

Mais ça, Marie-Claude ne l'a appris qu'après la mort de son fils. « Ces jeunes l'avaient entraîné dans un petit trafic de cannabis. Ils lui donnaient une savonnette de haschisch qu'il était ensuite

censé revendre en petits morceaux au collègue pour les rembourser. Ces jeunes le tenaient par ce système de dette, car il gardait pour lui 10 %. Sauf qu'un jour, comme par hasard, il s'est fait voler la cargaison. Et là, il s'est retrouvé bloqué, dans l'incapacité de rembourser les 250 euros qu'il leur devait. Après son décès, on a retrouvé des listes dans sa chambre qui montraient qu'il avait essayé de revendre son vélo, des affaires de son frère... Sans succès. Il n'en a jamais parlé à personne, ni à sa famille ni à ses profs, ni à ses anciens amis... Il a vraiment cru qu'il était seul face à son problème. Résultat : la seule issue qu'il a entrevue, c'est celle de mettre fin à sa vie... »

Marie-Claude ne nous racontera pas en détail les années qui ont suivi pour elle, elle soulignera juste « le sentiment de culpabilité », la « douleur d'une mère » qui ne trouvait plus la force de se lever le matin et ce deuil qui ne finit jamais. Même aujourd'hui, 17 ans après... En revanche, elle nous dira son envie d'être utile à tous les jeunes et les parents qu'elle rencontre au cours des ateliers mis en place par ses associations. « Tout le monde mérite de recevoir de l'aide. Et, parfois, il suffit d'une écoute, d'un geste pour éviter le pire. »

Ève MOULINIÈRE

Adresses e-mail des associations : jonathanpierresvivantes@orange.fr et etavidado.asso@gmail.com



Marie-Claude Desmoulins, habitante de Tullins et enseignante à la retraite, fait partie du Collectif isérois pour la prévention du suicide. En 2002, elle a perdu son fils, Fabrice. Photo Le DL/Èv.M.

## Quelques chiffres pour la région Auvergne-Rhône-Alpes

**Voici les données récoltées par l'Observatoire régional du suicide, basées sur les travaux menés conjointement par l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, la Cire Auvergne-Rhône-Alpes, l'Observatoire régional de la santé (ORS) Auvergne-Rhône-Alpes et les référents psychiatres.**

### ■ 10 000 morts par an en France

Chaque année en France, près de 10 000 personnes décèdent par suicide, soit près de trois fois plus que par accident de la circulation. Entre 2000 et 2013, les taux de décès par suicide ont globalement diminué de 22 %, hormis chez les hommes de 45 à 64 ans, où ils

ont légèrement augmenté. Au sein de l'Europe, la France se situe parmi les pays à taux élevés de suicide.

### ■ 920 décès dans la région

En Auvergne-Rhône-Alpes, le taux de suicide est de 12,7 décès pour 100 000 habitants pour la période 2012-2014, inférieur à la moyenne nationale.

### ■ Une majorité d'hommes

Le suicide représente 1,5 % de l'ensemble des décès dans notre région. Les morts attribuables au suicide en Auvergne-Rhône-Alpes concernent majoritairement les hommes qui représentent 75 % de l'ensemble des décès par suicide.

### ■ En fonction de l'âge

Chez les jeunes, le constat est préoccupant, puisque le suicide représente la première cause de mortalité des 25-34 ans et la deuxième cause de mortalité des 15-24 ans.

Chez les hommes comme chez les femmes, on observe un pic de mortalité pour la tranche d'âge 45-54 ans, puis une légère diminution et, enfin, une augmentation surtout nette pour les hommes à partir de 75 ans.

### ■ Des inégalités sociales

Les études nationales montrent des écarts selon les catégories socioprofessionnelles en matière de suicide. Ainsi, le risque de décéder par suicide est trois fois plus élevé chez les chômeurs que chez les personnes en activité professionnelle.

De même, les agriculteurs, employés et ouvriers ont un risque de décéder par suicide deux à trois fois plus élevé que celui des cadres.

### ■ Les modes opératoires

La pendaison est, de loin, le mode opératoire le plus utilisé (60 % chez les hommes et 37 % chez les femmes). Des différences notables apparaissent toutefois entre hommes et femmes quant aux autres moyens. Les premiers ont recours plus souvent aux armes à feu (16,9 % contre 1,9 % pour les femmes), tandis que les secondes ont recours plus massivement aux médicaments (23,1 % contre 5,4 % pour les hommes), ainsi qu'au saut dans le vide (16,8 % pour les femmes contre 5,8 %

pour les hommes).

Source : Inserm-CépiDC 2012-2014, ORS.

### ■ Tentatives de suicide

En 2016, 8 904 séjours hospitaliers pour tentative de suicide (TS) ont été recensés en Auvergne-Rhône-Alpes, contre 8 600 en 2015 et 9 218 en 2014.

Chaque année, 63 % des séjours hospitaliers pour TS concernent des femmes. En Auvergne-Rhône-Alpes, sur la période 2014-2016, les chiffres montrent deux pics particulièrement élevés chez les femmes : l'un chez les 15-19 ans et l'autre chez les 45-49 ans. Le taux le plus élevé se situe chez les adolescentes de 15-19 ans, où il s'élève à 306 pour 100 000 habitantes.

## QUIZ

### Vrai ou faux ? Répondez à quatre questions

1 - La personne qui parle de suicide ne passe pas à l'acte.

➤ FAUX.

75 % des personnes décédées par suicide l'avaient annoncé. Presque personne ne se suicide sans avoir fait connaître son désespoir à quelqu'un.

2 - Il ou elle n'a pris que 10 comprimés, c'est du cinéma.

➤ FAUX.

Une tentative de suicide n'est jamais anodine, quels que soient les moyens mis en œuvre.

Tout passage à l'acte constitue un appel qui, s'il n'est pas entendu, risque de s'exprimer par la suite de manière encore plus violente.

3 - Le suicide est un choix personnel, à respecter.

➤ FAUX.

Choix ou non-choix, le suicide est le résultat d'intenses souffrances devenues intolérables. La personne ne choisit pas de mourir, mais elle cherche avant tout à ne plus souffrir.

4 - Parler du suicide avec une personne fragilisée encourage le passage à l'acte.

➤ FAUX.

Parler du suicide à quelqu'un qui va mal n'a jamais contribué à un passage à l'acte suicidaire. Au contraire, c'est l'occasion pour la personne de se sentir reconnue dans sa souffrance et ainsi faciliter une demande d'aide et de soin.

Quiz réalisé par le Collectif isérois pour la prévention du suicide et distribué ce samedi sur son stand.

## Des événements en Isère pour les Journées nationales

Plusieurs événements ont lieu en Isère à l'occasion des Journées nationales pour la prévention du suicide.

### ■ Ce samedi 2 février de 14 h à 17 h, rue Félix-Poulat à Grenoble

Le Collectif isérois pour la prévention du suicide ira à la rencontre du public, rue Félix-Poulat à Grenoble (arrêt de tramway Victor-Hugo), pour distribuer des tracts, le quiz (voir ci-dessus) et engager la discussion. Avec la participation de AG2R La Mondiale.

### ■ Le mardi 5 février de 20 h 15 à 22 h 30 au cinéma Le Club à Grenoble

Le Collectif isérois pour la prévention du suicide organise une soirée "film et débat" le mardi 5 février de 20 h 15 à 22 h 30 au cinéma Le Club à Grenoble. Le documentaire "La vie après le suicide d'un proche" de Katia Chapoutier sera projeté et la séance sera suivie d'un débat intitulé "Le suicide, en parler pour le prévenir" avec la réalisatrice.

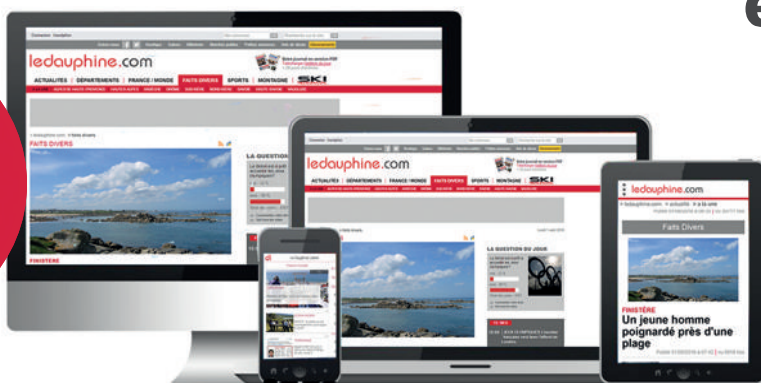
### ■ Le vendredi 8 février à 20 h au cinéma Le Cap de Voreppe

Le conseil local de santé mentale du Pays voironnais et les associations mobilisées pour la prévention du suicide organisent une soirée le vendredi 8 février à partir de 20 heures au cinéma Le Cap de Voreppe. Le film "Partir, revenir ou l'ambiguïté de la vie" de Juliette Warlop sera projeté, avant un débat avec la réalisatrice et le docteur Benjamin Godechot, médecin psychiatre aux urgences du CHU de Grenoble et responsable médical du centre thérapeutique ambulatoire intensif à Saint-Martin-d'Hères, spécialisé dans la prise en charge de la crise suicidaire.

## Toute L'INFORMATION en ligne

0,80€<sup>\*</sup> /jour seulement

\*soit 289€ pour un abonnement d'un an



- L'actualité en illimité sur tous vos écrans
- Le journal numérique dès 6 h le matin
- L'accès aux 33 éditions
- 28 jours d'archives

➤ Rendez-vous sur [ledauphine.com](http://ledauphine.com)

Il était une fois...  
**Le FRANCE**  
La traversée du siècle sur le lac d'Annecy  
par Stéphane Santini

Un livre d'histoire commencé un jour de 1909, sous le soleil, à la Puya, entre Annecy et Sevrier. A chaque page, le parfum d'une époque, d'un style, d'une insouciance...

72 pages  
100 photos  
14,90 €

**EN VENTE** le dauphiné  
chez votre marchand de journaux ou boutique.ledauphine.com

**BON DE COMMANDE** à retourner à : DAUPHINÉ LIBÉRÉ - Service VPC - 650, route de Valence - 38913 Veurey Cedex

Oui, je souhaite recevoir : ..... exemplaire(s) du livre **Il était une fois... LE FRANCE** au prix de 14,90 € l'unité + 2,60 € de participation à l'envoi = ..... €

Écrire en capital, n'inscrire qu'une lettre par case. Laisser une case entre deux mots

M. Mlle, M. Mlle, Mme et Prénom

Madame / Monsieur / Mademoiselle

N° Rue / Avenue / Boulevard ou Lieu dit

Code postal

Commune

E-mail

Je joins mon règlement d'un montant de ..... € par :  
 Chèque bancaire à l'ordre de : DAUPHINÉ LIBÉRÉ  
 Carte bancaire : : \_\_\_\_\_ Date d'expiration : \_\_\_\_\_

Je peux aussi commander par téléphone (uniquement par CB) au 04 76 88 70 88.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Signature